



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de REUVILLE

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	<b>2006-147</b>	du	<b>02 janvier 2006</b>	
--	----	-----------------	----	------------------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n				oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
<b>Prescrit</b>	date	<b>23 mai 2001</b>	aléa	<b>Inondation par ruissellement</b>			

Les documents de référence sont :					

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t				oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

#### 4. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

<b>21 février 1995</b>	<b>07 février 2000</b>
------------------------	------------------------

#### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	zone Ia	zone Ib	zone II	zone III	zone 0	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---------	---------	---------	----------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

#### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte


#### 7. Description des phénomènes d'inondation

**La commune de Reuville est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales.**